

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Commune de Montrond le Château  
(Doubs)

**Conseil Municipal**  
**Du lundi 22 février 2016**  
**Séance ordinaire**

L'an deux mille seize, le vingt-deux février à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.  
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent : M. GRESSIER Jean-François

Délégation de pouvoir : M. GRESSIER Jean-François à Mme DOS SANTOS Aline

Un scrutin a eu lieu, Mme ANTONI Marie-José ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1 - Urbanisme :

- \* M. COLARD-CLAUDY et Mme JECHOUX : réfection d'un bardage en pignon
- \* Mme DECREUSE Gabrielle : changement de fenêtre
- \* M. PHILIPPE Jesse : abri de jardin
- \* M. DECREUSE Benoît : création d'une porte fenêtre
- \* M. et Mme ECHENOZ Mickaël : édification clôture

2 - Enquête publique « Au Faubourg » :

- \* rapport de Mme le Commissaire enquêteur.
- \* acte notarié échange ALBER Frédéric/Commune de Montrond-le-Château

3 - Lotissement « Au Plein » : cession dans le domaine public des parcelles ZH n°247 et n°250

4 - ONF : exploitation résineux et budget prévisionnel 2016

5 - Logement communal « Maison Faivre » : étude candidatures et attribution

6 - Finances : orientations budgétaires

7 - Questions diverses

8 - Informations diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Mme le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour du compte rendu de l'analyse des offres fait par SOLIHA (anciennement HDL) concernant la construction de l'atelier communal. Demande acceptée.

## **1- URBANISME**

Le conseil municipal prend connaissance des demandes déposées en Mairie :

### **Déclarations préalables de travaux**

- Réfection bardage d'un pignon par M. COLARD-CLAUDY Christophe et Mme JECHOUX Marielle : avis favorable.
- Changement de deux fenêtres par Mme DECREUSE Gabrielle : avis favorable.
- Abri de jardin par M. PHILIPPE Jesse : avis favorable
- Installation d'une piscine hors-sol par M. RAGOT Philippe : avis favorable

### **Permis de construire**

- Aménagement d'un bureau, création d'une porte et d'une fenêtre + escalier d'accès par l'USCMM - M. Benoît DECREUSE.

## **2- ENQUÊTE PUBLIQUE « AU FAUBOURG »**

### **1- Acte notarié – échange M. et Mme ALBER Frédéric/Commune de Montrond le Château**

L'échange de terrain entre M. et Mme ALBER Frédéric doit être concrétisé par un acte notarié. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que :

- la commune cède la parcelle A n°814 à M. et Mme Frédéric ALBER inscrite dans le domaine public qui sera déclassée pour être classée dans le domaine privé communal. Il est à noter qu'une canalisation d'eau communale traverse ladite parcelle et qu'une servitude devra être notifiée dans l'acte.

- M. et Mme ALBER Frédéric cèdent, en contre échange, la parcelle A n°813 qui sera classée dans le domaine public communal.

Cet échange sera réalisé sans soulte, pour une valeur de 100 €.

A cet effet, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'acte notarié en l'étude de Me VERCELOTTI à QUINGEY. Les frais de notaire seront supportés par les 2 parties à hauteur de 50 % chacune.

### **2 - Adoption classement et déclassement du Domaine Public**

Le dossier a été soumis à l'enquête dans la Commune de MONTROND-LE-CHATEAU du 12 janvier au 27 janvier 2016 et a donné lieu à 1 observation. Mme le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable au projet..

Vu le dossier et les résultats de l'enquête, vu l'avis du Commissaire - Enquêteur,

Le Conseil Municipal délibère :

1- Le déclassement du Domaine Public est adopté, conformément au plan joint au dossier d'enquête concernant la parcelle A n°814.

2- Le classement de la parcelle A n°813 dans le Domaine Public est adopté, conformément au plan joint au dossier d'enquête.

### **3- LOTISSEMENT « AU PLEIN »**

Dans le cadre de la réalisation du lotissement lieu-dit « Au Plein », une cession par acte notarié de l'ensemble des équipements et incorporation dans le domaine public de la collectivité est nécessaire.

Aussi, suite au décès de M. Isidore DECREUSE, les consorts DECREUSE, héritiers, acceptent de transférer, dans le domaine communal aux fins de voirie, pour le franc symbolique :

- la parcelle ZH n°250 de 54 centiares
- la parcelle ZH n°247 de 9 a 46 ca

Les consorts DECREUSE transfèrent également les équipements communs du lotissement, tels que définis dans le programme des travaux, notamment :

- réseau d'eau potable,
- réseau d'eaux pluviales
- réseau électrique
- réseau téléphonique
- réseau d'éclairage
- les espaces verts, publics et aires de stationnement

Les consorts DECREUSE s'engagent à prendre en charge les frais d'acte et de mutation.

Le Conseil Municipal accepte les modalités de transfert et autorise Mme le maire à signer l'acte notarié.

### **4- ONF**

La vente des chênes a rapporté 11 596 € ; la recette nette pour la commune, déductions faites des taxes et autres charges, s'élève à 8 913 €. Il reste 97 m<sup>3</sup> d'autres feuillus qui n'ont pas trouvés preneur et qui seront remis en vente. Le Conseil Municipal donne son feu vert pour l'exploitation des résineux.

### **5- ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL**

Cinq candidatures sont étudiées par le Conseil Municipal, qui décide par 14 voix pour et une abstention (Daniel EUVRARD ne prenant pas part au vote), d'attribuer à M. LEJEUNE Alexis le logement communal 2 Route de Malbrans à compter du 1er mars 2016.

Le loyer s'élève à 310 € à la date de mise à disposition et sera révisé tous les ans selon l'indice de référence des loyers (IRL) valeur 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 (125,19).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite le versement d'une caution par M. LEJEUNE Alexis de 310 € correspondant à un mois du loyer initial ainsi que le remboursement de la caution à Mme Françoise CRÉTIEN d'un montant de 309,02 €

### **6- ATELIER COMMUNAL - APPEL D'OFFRE**

Le Conseil Municipal de Montrond-le-Château, après publicité et mise en concurrence des marchés de travaux et suite à l'analyse des offres concernant la construction d'un atelier communal, autorise Madame le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes, dont les offres ont été considérées comme économiquement les plus avantageuses :

	<b>Lots</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant après vérification en € HT</b>
1	Terrassement VRD	B EXTERIOR	26 581,80 €
2	Gros œuvre	CHAILLET	40 789,00 € (avec option)
3	Charpente métallique	BRISARD Bernard & fils	80 761,73 € (avec option)

	Couverture bardage		
4	Portes sectionnelles	VERDET	12 923,40 €
5	Menuiserie métallique aluminium	PAGET	4 877,05 €
6	Plomberie sanitaire	FRANCENERGIE	3 182,04 €
7	Electricité	ELECTRIC SERVICE	11 386,00 €

Montant total du marché : 180 501,02 Euros HT

Les marchés ont fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence, réalisées de la façon suivante :

› Presse écrite : avis d'appel public à la concurrence publié dans L'Est Républicain du 16 décembre 2015

› Internet : diffusion de l'avis et dématérialisation sur le site <https://tirep.doubletrade.net>

Nombre d'offres reçues : 64 (dont 4 dématérialisées)

## **7- ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

- L'accent sera mis sur la salle des fêtes (changement lustrerie, acquisition tables et chaises, travaux divers entre autres).

- La mise en accessibilité de la salle polyvalente (aménagement sanitaire) et de la Mairie (rampe d'accès, porte d'entrée et place de parking)) sera réalisée

- La réfection chemins ruraux et la construction de l'abri des jeunes font l'objet d'une demande de plusieurs devis comparatifs

## **8- QUESTIONS DIVERSES**

Auto-surveillance de la station d'épuration:

L'auto-surveillance de la STEP est renouvelée tacitement. Sciences Environnement informe la commune que le prix actualisé (valeur 2016) s'élève à 880 € HT.

Concertation sur le nom de la région : lettre aux maires de Bourgogne-Franche-Comté

Bourgogne-Franche-Comté », c'est le nom donné provisoirement à la nouvelle région par la loi du 16 janvier 2015. Une concertation, lancée par Mme Marie-Guite Dufay, présidente de la nouvelle collectivité, a débuté le 16 février 2016 afin de proposer le nom définitif de la région.

Mme le Maire a été sollicitée afin de faire part de l'avis de la Commune sur le choix de « Bourgogne-Franche-Comté » comme nom définitif pour notre région. Aucun avis n'est donné.

Demande mise à disposition salle polyvalente - ÉCOLE EPEUGNEY

La salle polyvalente sera mise exceptionnellement à disposition pour l'école d'EPEUGNEY le samedi 4 juin prochain pour un spectacle d'un conte illustré, sous réserve que les pétitionnaires se chargent des frais de chauffage et d'éclairage.

## **9- INFORMATIONS DIVERSES**

- Courrier Inspection académique : décision fermeture de classe en attente

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2016 et suite à la réunion avec l'inspecteur de circonscription le 12 février 2016, M. J-Marie RENAULT, inspecteur d'académie envisage le retrait d'un emploi de professeur des écoles à compter du 01 septembre 2016. Cette mesure sera présentée lors des prochaines instances départementales (3 mars et 11 mars 2016).

Une réunion des Parents d'élèves aura lieu le mercredi 24 février 2016 afin d'envisager de mener des actions montrant leur mécontentement

- Assemblée Générale de l'Association Art Floral le 11 mars 2016 à 20 h 30 salle polyvalente.
- Courrier de Mme Sarah FAIVRE, Présidente de la CCCQ de Quingey au sujet des votes de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) réunie le 05/02/2016 concernant notre territoire. Les amendements déposés par les communes d'Arc

et Senans, Buffard, Chay et Liesle, ainsi que les 2 communes d'Abbans-Dessous et Abbans-Dessus ont été rejetés.

- Regroupement Tarcenay-Trépot-Foucherans et SRPI Montrond-Merey-Villers : décision le 11 mars 2016 par la CDCI.
- Le PLU est exécutoire depuis le 12 février 2016 : vous pouvez le consulter sur le site de Commune de Montrond le Château [www.montrond-le-chateau.fr](http://www.montrond-le-chateau.fr) sous format PDF. Vous y trouverez :

Le Règlement Général, les Dispositions Générales, les Dispositions applicables aux Zones Urbaines (U), les Dispositions applicables aux Zones A Urbaniser (AU), les Dispositions applicables aux Zones Agricoles, Naturelles et Forestières (A, N), les Dispositions applicables aux Zones d'Activités économiques, artisanales et industrielles (UY).

- Prochaines réunions :  
Commission finances le 10 mars 2016 à 20 h 30 et vote du budget le 11 avril 2016 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

**Le conseil se réunira le lundi 21 mars 2016 à 20 h 00**

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 2016/22-02-01	Adoption classement et déclassement du Domaine Public.
DCM n° 2016/22-02-02	Acte notarié – échange M. et Mme ALBER Frédéric/Commune de Montrond le Château
DCM n° 2016/22-02-03	Transfert des équipements communs du lotissement « Au Plein » dans le domaine public communal.
DCM n° 2016/22-02-04	Attribution logement communal
DCM n° 2016/22-02-05	Analyse des offres et choix des entreprises pour la construction de l'atelier communal.